

Faune

L'implantation d'un verger de cerisiers attire des animaux. Les cerfs de Virginie et certains rongeurs affectionnent particulièrement les bourgeons et les troncs des cerisiers, alors que les oiseaux et les rats laveurs raffolent de leurs fruits.

Ce document présente quelques recommandations pouvant aider à limiter les dégâts causés par les animaux considérés comme indésirables dans un verger de cerisiers.

Cerfs de Virginie

Les cerfs de Virginie adorent les cerisiers : ils mangent les bourgeons et les jeunes tiges de l'année. Durant les trois ou quatre premières années suivant la plantation, les cerfs peuvent faire mourir des plants à force de les brouter. S'il ne

s'agit que de grignotage superficiel ou si les plants sont bien implantés, seule la croissance des arbustes sera affectée. Les tiges broutées auront tendance à former plusieurs nouvelles tiges et les cerisiers formeront alors un buisson court et dense.



Jeunes tiges fraîchement broutées



Forte ramification à la suite de broutage l'année précédente



Jeune cerisier petit et très ramifié à cause du broutage



Jeune cerisier fortement brouté

Cerisiers nains rustiques au Québec

L'installation d'une clôture est la méthode la plus fiable pour limiter les dommages causés par les cerfs de Virginie. Il en existe plusieurs modèles, qui comportent avantages et inconvénients. Peu importe le modèle, la clôture doit mesurer au moins 2,4 m de hauteur et la dernière broche du bas doit se trouver assez près du sol pour empêcher les cerfs de passer en-dessous. Pour de plus amples renseignements à ce sujet, consulter le document *Guide à l'intention des propriétaires subissant des dommages causés par le cerf de Virginie* de Luc Fontaine, Luc Lemieux et André Pettigrew à l'adresse suivante :

www.agrireseau.qc.ca/reseau-pommier/Documents/cerf.pdf



Clôture permettant d'exclure les cerfs de Virginie d'un verger

Rongeurs

Les campagnols des champs causent d'importants dommages aux arbres fruitiers. Le niveau d'infestation dépend de la population présente dans le verger et du couvert de neige hivernal : plus le couvert de neige est continu et prolongé, plus les dommages sont importants. Durant l'hiver, les campagnols grugent l'écorce des troncs et des branches, provoquant des dommages soit superficiels, soit assez profonds pour tuer les jeunes arbustes.

Les campagnols sont probablement en cause si :

- La base du tronc des cerisiers a été dépouillée de son écorce (marques de forme irrégulière, à angles variés).
- La surface du sol comporte des sentiers de 2,5 à 5 cm de largeur où l'herbe est piétinée ou détruite.
- Des petits tas d'excréments brunâtres longent ces sentiers.



Dommages sur un tronc causés par un rongeur

La stratégie d'intervention privilégiée est de modifier l'habitat du campagnol et de protéger les arbustes. Pour ce faire, il faut aménager le verger de

façon à priver les campagnols de nourriture, d'abris et de protection contre les prédateurs.

De plus, il importe de garder en tête que le paillis de plastique installé sur les rangs peut devenir un abri pour les campagnols, tout comme les paillis organiques ou les rangs couverts de mauvaises herbes. Donc, si la présence des rongeurs est un problème dans le verger, il faut mettre en place les actions suivantes :

- Désherber le pied des cerisiers sur un rayon d'environ 60 cm.
- À la fin de l'été, couper l'herbe des allées très court pour éviter qu'elle serve d'abri aux rongeurs.
- Éliminer toute source de nourriture potentielle comme les résidus de fruits ou autres amas de débris.
- Éliminer les tas de branches ou les murs de pierres situés près du verger.

- Favoriser, lorsque c'est possible, la présence de prédateurs naturels comme les chats. D'autres prédateurs peuvent être présents à proximité du verger : faucons, buses, éperviers, hiboux, corneilles, corbeaux, belettes, renards, coyotes, mouffettes et couleuvres.
- Installer des protecteurs d'une hauteur de 45 cm sur le tronc des cerisiers. Il peut s'agir de treillis de métal ou de plastique à mailles de 0,6 mm ou encore d'une spirale de plastique. Ces protecteurs doivent être bien ancrés au sol, exempts de débris et solidement fixés au tronc. Il faut aussi s'assurer de laisser assez d'espace pour la croissance annuelle du tronc.

En dernier recours ou lorsque les méthodes d'aménagement utilisées ne suffisent pas à limiter les dommages causés par les rongeurs, il est possible d'utiliser un répulsif ou un rodenticide. Ces derniers sont généralement installés dans des mangeoires afin de limiter leur exposition aux humains et aux animaux non visés. Pour plus d'information à ce sujet, consulter « Mesures préventives contre les rongeurs », accessible sur le site Web Agri-Réseau. Les rodenticides qui y sont mentionnés sont aussi homologués pour les vergers d'arbres fruitiers : www.agrireseau.net.



Dubois Agriinnovation

Protection en plastique contre les rongeurs

Oiseaux

Dans un verger de cerisiers, plusieurs espèces d'oiseaux endommagent les cerises : ils les consomment, les abîment ou les font tomber. Les fruits endommagés sont souvent situés dans le haut des arbres et répartis dans le verger.

Certains oiseaux, tels que les étourneaux sansonnets, les jaseurs d'Amérique ou les quiscales bronzés, arrivent par volées. Ils sont habituellement faciles à effaroucher. D'autres installent leur nid à proximité du verger, qui devient leur territoire : ils le défendent pour y élever leur famille et l'effarouchement devient plus difficile.

Les oiseaux frugivores se nourrissent le jour. Un verger de cerisiers leur fournit une nourriture abondante et accessible. Il semble que, proportionnellement, les petits vergers subissent plus de dommages que les grands vergers.

Il faut garder en tête que les oiseaux ont aussi un rôle bénéfique à jouer dans le verger puisqu'ils consomment des insectes.

Il existe quelques moyens pour limiter les dommages causés par les oiseaux. Les filets d'exclusion sont efficaces pour toutes les espèces, alors que d'autres solutions sont spécifiques à certaines d'entre elles.

Exclusion totale

Installer des filets avant la maturation des fruits permet d'éradiquer les dommages dans une culture de cerises. Toutefois, cette méthode coûte cher et exige une installation complexe.

Répulsifs visuels ou sonores

Comme les oiseaux s'habituent vite aux répulsifs, il est recommandé de varier la méthode employée et l'emplacement des dispositifs. De plus, la combinaison d'un répulsif visuel et d'un répulsif sonore est généralement plus efficace que l'utilisation d'un seul dispositif.

Des exemples de répulsifs visuels : ballons comportant de gros yeux, épouvantails ou silhouettes de prédateurs.

Des exemples de répulsifs sonores : enregistrement de cris de détresse ou de prédateurs, canons effaroucheurs ou systèmes à ultrasons. Attention, il vaut mieux consulter sa municipalité avant d'utiliser un répulsif sonore pour savoir si la réglementation en vigueur le permet.



Cerise mangée par un oiseau



Dommage causé par un oiseau

Ratons laveurs

Les ratons laveurs, animaux omnivores, se nourrissent non seulement de petits rongeurs, d'oiseaux, d'insectes et de poissons, mais aussi de fruits. Ils sont attirés par diverses sources de nourriture : déchets, maïs, jardins potagers et même verger de cerisiers. Bien qu'ils préfèrent les régions boisées, ils s'adaptent à presque tous les milieux. Actifs surtout la nuit, ils sont rusés, intelligents, habiles et persévérants.

Les ratons laveurs peuvent causer des dommages considérables aux fruits et aux branches. Agiles, ils grimpent dans les cerisiers pour y manger les fruits mûrs et, comme ils sont lourds, ils cassent des branches.

Pour prévenir les dommages causés par les ratons laveurs, il est recommandé d'installer une petite clôture métallique de 1,2 m de hauteur. Des piquets solides doivent la maintenir en place sauf pour la partie supérieure, qui doit pendre vers l'extérieur. Il peut aussi s'agir d'une clôture électrique constituée de deux fils électriques placés à 15 et à 30 cm du sol. Dans le cas où à la fois des cerfs de Virginie et des ratons laveurs causent des dommages dans le verger, il faut voir à combiner deux moyens de prévention.

Il est déconseillé de déplacer les ratons laveurs puisque d'autres individus viennent tout simplement occuper la place vacante.

Les ratons laveurs peuvent aussi être piégés. Pour ce faire, il est essentiel de faire appel à un trappeur qui détient un certificat et un permis de trappage.

Pour signaler un problème causé par la faune, communiquer avec le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.



Tige cassée par un raton laveur

Références

- BORS, Bob et Linda MATTHEWS. *Dwarf Sour Cherries: A Guide for Commercial Production*, Saskatoon, University Extension Press, 2004, 88 p.
- CANADA. GOUVERNEMENT DU CANADA. *Taupes et campagnols*, [En ligne], 2013, <https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/conseils-pour-contrôle-parasites/taupes-et-campagnols.html> (Page consultée le 4 décembre 2015).
- COMTOIS, Mario et Marie-Édith TOUSIGNANT. « Mesures préventives contre les rongeurs », *Réseau d'avertissements phytosanitaires*, [En ligne], Bulletin d'information n° 1 – Pépinières ornementales, 17 octobre 2016, https://www.agrireseau.net/documents/Document_93477.pdf (Page consultée le 6 mars 2017).
- CORMIER, Daniel, et autres. « Fiche 113 : Le campagnol des champs », *Production fruitière intégrée, Guide de référence en production fruitière intégrée 2016*, [En ligne], 2016, <http://web2.irda.qc.ca/reseau/pommier/?p=6961> (Page consultée le 15 février 2017).
- EATON, Alan T. « Bird Damage Prevention for Northern New England Fruit Growers », *University of New Hampshire Cooperative Extension*, [En ligne], 2016, https://extension.unh.edu/resources/files/Resource001797_Rep2514.pdf (Page consultée le 6 mars 2017).
- LLEWELLYN, Jennifer. « Guide des plantes de pépinière et d'ornement, culture et lutte intégrée – 3. Rongeur et cervidés », *Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires Rurales de l'Ontario*, [En ligne], 2014, <http://www.omafra.gov.on.ca/french/crops/pub841/pub841ch3.pdf> (Page consultée le 9 décembre 2015).
- ONTARIO. MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ALIMENTATION ET DES AFFAIRES RURALES DE L'ONTARIO. *Les dommages dus aux oiseaux*, [En ligne], 2009, www.omafra.gov.on.ca/IPM/french/tender/diseases-and-disorders/bird.html (Page consultée le 9 décembre 2015).
- QUÉBEC. MINISTÈRE DES FORÊTS, DE LA FAUNE ET DES PARCS. *Animaux importuns – Dommages causés par la faune*, [En ligne], 2016, <http://www3.mffp.gouv.qc.ca/faune/importuns/fiche.asp> (Page consultée le 6 mars 2017).

Auteurs et collaborateurs

Rédaction

Caroline Turcotte, agronome, MAPAQ
Kévin Lanoue-Piché, technologue agricole, Cultur'Innov
Julie Marcoux, technologue agricole, MAPAQ

Révision technique

Ginette Laplante, consultante en horticulture

Photographie

Caroline Turcotte, sauf indication contraire

Édition

Christiane Bessette, conseillère en communication, MAPAQ

Mise en page

Lucie Dionne, conseillère en communication, MAPAQ

Ce document a été réalisé grâce à une aide financière du Programme Innov'Action agroalimentaire, programme issu de l'accord Cultivons l'avenir 2 conclu entre le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et Agriculture et Agroalimentaire Canada.